

Franklin Euro Short Duration Bond Fund

Catégorie I (acc) EUR¹ • ISIN LU1022658824 • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

Franklin Euro Short Duration Bond Fund (le « fonds ») vise à préserver le capital et la liquidité tout en cherchant à optimiser la performance de l'investissement de moyen à long terme.

Le fonds met en œuvre une stratégie de gestion active et investit principalement dans :

- des titres de créance à court terme de haute qualité libellés en euro émis par des émetteurs souverains européens et/ou par des entreprises non européennes

Le fonds peut investir dans une moindre mesure dans :

- des titres de créance de moindre qualité comme des titres non « investment grade » ou des titres en défaut (limités à 10 % de l'actif du fonds)
- des titres de créance libellés dans des devises autres que l'euro (limités à 10 % de l'actif du fonds)
- des titres liés à des crédits et des produits structurés
- des produits dérivés, à des fins de couverture, de gestion efficace de portefeuille et d'investissement
- des titres convertibles et jusqu'à 5 % de l'actif du fonds en titres convertibles conditionnels

En prenant ses décisions sur les investissements, l'équipe d'investissement du fonds s'appuie sur des analyses détaillées d'entreprises et des tendances économiques dans différents pays.

Le fonds utilise une méthodologie interne de notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans le but d'éviter d'investir dans des émetteurs en retard dans la transition vers une économie à faible émission de carbone. Le fonds exclut de son portefeuille les émetteurs qui se situent dans les 20 % les moins performants de son univers d'investissement. Le fonds applique également des exclusions spécifiques et n'investira pas, entre autres, dans des émetteurs qui violent de manière répétée et grave le Pacte mondial des Nations Unies, qui produisent des armes controversées ou du tabac, ou qui dépassent certains seuils d'utilisation des combustibles fossiles.

Le fonds peut distribuer le revenu brut de frais. Bien que cela puisse permettre de distribuer davantage de revenu, cela peut également avoir pour conséquence de réduire le capital.

L'indice de référence du fonds est l'indice Bloomberg Euro Aggregate (1-3Yr) Index. L'indice de référence sert uniquement de base de comparaison des performances du fonds à l'intention des investisseurs ; il ne constitue ni une contrainte sur la façon dont le portefeuille du fonds doit être construit, ni un objectif de performance à dépasser. Le fonds peut s'écarter de l'indice de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos actions chaque jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Termes à comprendre

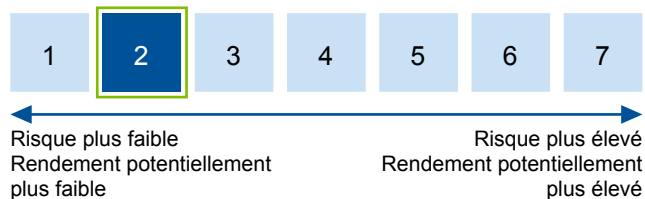
Obligations : titres de créance représentant l'obligation de l'émetteur de rembourser un prêt à une date désignée et de payer des intérêts.

Produits dérivés : instruments financiers dont les caractéristiques et la valeur dépendent de la performance d'un ou plusieurs actifs sous-jacents, en général des titres, des indices, des devises ou des taux d'intérêt.

Couverture : stratégie de compensation totale ou partielle de risques particuliers comme ceux qui résultent de fluctuations de cours des actions, de devises ou de taux d'intérêt.

Titres en défaut : titres dont la situation de l'émetteur est devenue incertaine et pour lesquels l'émetteur ne peut faire face à son obligation de remboursement du principal ou de l'intérêt à la date d'exigibilité.

Profil de Risque et de Rendement



Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit dans des obligations à relativement court terme, libellées principalement en euro, mais peut investir jusqu'à 10 % dans des émetteurs libellés dans une devise autre que l'euro. Ces titres ont par le passé subi des fluctuations de cours, généralement dues aux taux d'intérêt ou à des mouvements du marché obligataire. De ce fait, la performance du Fonds peut fluctuer légèrement avec le temps.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

Risque de crédit : risque de perte résultant d'un défaut susceptible d'intervenir si un émetteur n'effectue pas des paiements de principal ou d'intérêts à leur date d'exigibilité. Ce risque est plus élevé si le Fonds détient des titres de créance spéculatifs à notation faible, de qualité inférieure à « investment grade ».

Risque des instruments financiers dérivés : risque de perte sur un instrument pour lequel une faible variation de la valeur de l'investissement sous-jacent peut avoir un impact plus marqué sur la valeur de cet instrument. Les produits dérivés peuvent s'accompagner de risques supplémentaires de liquidité, de crédit et de contrepartie.

Risque de change : risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

Risque de liquidité : risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Ce risque peut être déclenché par (mais pas seulement) des événements inattendus, tels que des catastrophes environnementales ou des pandémies. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Non applicable
Frais de sortie	Non applicable
<i>Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.</i>	

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0.30%
-----------------------	-------

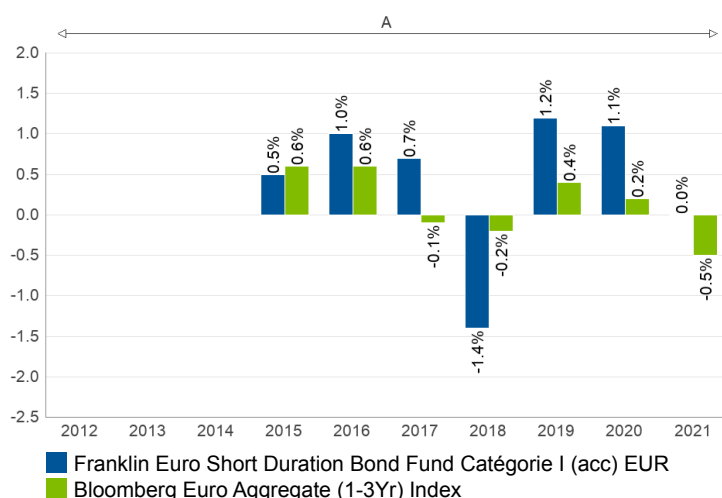
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Non applicable
----------------------------------	----------------

Le montant des frais courants indiqué constitue une estimation des frais. Nous avons utilisé des estimations, car les chiffres antérieurs ne sont plus fiables, étant donné la modification récente de la structure de charges du Fonds. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) ainsi qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Performances passées



(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

A: Les performances ont été réalisées dans des circonstances qui n'ont plus cours.

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 2014.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- Vous pouvez obtenir des exemplaires du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftdocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres parts du fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg. www.fundinfo.com ou www.franklintempleton.lu.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché de Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.